

Արևմտեան

Հայոց



Հայաստանի

Համազումար

Chouchi, le 15 février 2009

A l'attention de Monsieur Adnan MUFTI, Président du Parlement du Kurdistan

Monsieur le Président,

Le 12 février 2009, une session extraordinaire s'est tenue au Parlement du Kurdistan dirigée par vos soins. Après avoir procédé à l'amendement de cinq articles de la session précédente, votre Parlement a débattu ce jour du reste des articles du projet de loi, et dans ce cadre, vous avez sollicité votre Parlement pour l'adoption de l'attribution de sièges parlementaires à la nation arménienne.

C'est avec une immense satisfaction que nous avons appris par l'intermédiaire de votre représentation officielle que les députés ont voté l'ajout de cette proposition comme paragraphe supplémentaire, ce qui a été ratifié par la majorité.

Cet évènement historique, démontre aujourd'hui encore l'esprit de justice qui règne au cœur de la nation kurde et de ses dirigeants, vous avez estimé qu'il fallait donner toutes les chances à la nation arménienne de participer au renforcement de votre système législatif et vous avez eu raison.

Le Parlement du Kurdistan devient ainsi le Parlement des peuples les plus anciens de la région, démontrant aussi au monde la capacité des peuples anciens de pouvoir appliquer les systèmes démocratiques déjà en vigueur à travers les Etats les plus en avant pour le bien des civilisations.

Cette avancée politique en direction de la nation arménienne, victime des évènements les plus terribles du début du 20<sup>ème</sup> siècle, qui marquent en profondeur l'identité de chaque arménien et qui sont aujourd'hui partagés par votre nation et par ses dirigeants, est une avancée sans précédent de votre part, nous le savons, nous savons aussi de quelle façon vous avez subi le malheur et le désespoir, et nous savons que vous êtes prêt à comprendre notre volonté de justice avec patience et détermination.

Nous avons, Monsieur le Président, encore un long chemin à faire ensemble.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Monsieur Arménag APRAHAMIAN  
Membre du Conseil National Arménien

Արևմտեան Հայաստանի Խորհուրդի Պաշտօնական Ներկայացուցչություն  
La Représentation Officielle du Conseil National d'Arménie Occidentale

14, Avenue René Boylesve - 75016 Paris

e-mail : [haybachdban@wanadoo.fr](mailto:haybachdban@wanadoo.fr)